

DEPARTEMENT de la
HAUTE VIENNE

Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-
La-Perche

COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 9
procurations : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/02/2024

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL

Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANON, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS, Laurent ROUBINET.

ABSENTS excusés : Sébastien FISSOT

Secrétaire de séance : Michel VILLARS

OBJET : Division foncière d'une portion d'un terrain communal cadastré parcelle ZH 105.

Dans le cadre du projet Bouygues Telecom issu du programme New Deal couverture Zone Blanche, il y a un projet de construction d'une antenne relais sur la parcelle ZH 105. Or la parcelle ZH 105 est sur le rayon des 500m des ABF.

Afin de régulariser la situation il a été convenu de procéder à une division parcellaire, afin d'accueillir la station de radioélectrique de téléphonie mobile.

Lecture faite par M. le Maire du devis, d'un montant de 948€ TTC, proposé par S.E.L.A.R.L BRISSET VEYRIER MESURES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal,
- Autorise Monsieur le Maire à engager les travaux de la division parcellaire ZH 105 afin d'effectuer l'implantation du mât.

Fait et délibéré, en Mairie vingt-deux février que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Jacques BARRY

